

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 82 – Février 2023

Edito du Maire

Nous voici rentrés depuis quelques semaines dans cette année 2023 avec une réforme sur l'âge de départ à la retraite qui agite socialement tout le territoire.

A Aiglemont, lors de la cérémonie des vœux municipaux le samedi 7 janvier, je vous ai fait part des différents projets que nous allons mettre en œuvre durant les prochains mois. Nous allons accueillir de nouveaux habitants avec la livraison des 13 derniers logements d'Espace Habitat aux Marliers. Un nouveau lotissement va voir le jour au lieu-dit l'Epigneau avec 32 constructions possibles. Ceci afin que nous approchions le seuil des 2000 habitants sans oublier l'implantation de nouvelles activités économiques que cela va générer ou encore les travaux de voirie et de sécurisation dans différents quartiers.

Bref une année faste en termes de réalisations malgré un contexte économique difficile lié à l'augmentation importante des coûts de l'énergie qui constituent un poste important dans notre budget. Mais nous devons garder l'optimisme et poursuivre l'anticipation comme ligne de conduite tout en étant attentifs à nos dépenses.

Constituant également une des priorités de l'équipe municipale, le lien social joué par les nombreuses associations locales qui reprennent vie après la crise sanitaire, la municipalité poursuit ses efforts de soutien et d'animation. Vous trouverez dans les pages suivantes, le projet d'un forum qu'elles préparent avec le Comité des Fêtes et de Loisirs afin de vous présenter le 1^{er} juillet prochain le panel d'activités proposées dans notre commune.

Enfin une dernière bonne nouvelle puisque la Commune vient de nouveau se voir décerner une nouvelle fois le label « Village Internet @@@@ » lors de la cérémonie qui s'est tenue à Albi le 3 février.

Votre Maire

Philippe DECOBERT

La date du repas des séniors est décalée au 12 mars

La municipalité offre chaque année, outre le colis de Noël pour les personnes âgées de 67 ans et plus, un repas à tous les séniors de la commune âgés d'au moins 62 ans dans l'année. La date initiale annoncée dans le bulletin de décembre était fixée au 5 mars. Or ce jour est celui de la fête des grands-mères, journée durant laquelle des retrouvailles familiales peuvent empêcher un certain nombre d'entre eux de nous rejoindre. Aussi, il a été décidé de décaler le repas des séniors d'une semaine soit le 12 mars, afin d'accueillir tous ceux qui le souhaitent de 12 h 30 à 18 h 00 dans la salle polyvalente où la convivialité et la bonne humeur seront de rigueur pour ces retrouvailles. N'oubliez pas de retourner le coupon de réservation dans les délais.

Un forum des associations en préparation

Le Comité des Fêtes et de Loisirs d'Aiglemont propose à toutes les associations aiglemontaises de présenter leurs activités lors d'un après-midi le samedi 1^{er} juillet dans la salle polyvalente de 14 h à 18 h. Ainsi les responsables pourront présenter leurs fonctionnements et conditions pour rejoindre leur association. La vie associative est une des priorités de la municipalité, qui au travers du lien social qu'elle constitue, contribue au dynamisme de notre village. L'entrée sera gratuite et ouverte à tous. Une façon de préparer la rentrée de septembre 2023.

Alicia organise sa bourse multi collections

Le dimanche 12 février de 9 h à 17 h dans la salle polyvalente, l'association ALICIA organise sa traditionnelle bourse multi collections où vous pourrez découvrir tout au long des tables l'objet ou la curiosité qui vous tentera. Les exposants ont répondu présents et l'entrée est gratuite.

Rendez-vous le 18 mai pour la 25^{ème} brocante

Cette fois, c'est l'association LARA qui a programmé l'organisation de la 25^{ème} brocante, rendez-vous annuel du jeudi de l'Ascension. Installés dans les rues Marcel Dorigny, rue Jean Mermoz et sur le terrain d'entraînement du football club, les exposants pourront, dès 6 h, déballer leurs stands. Comme d'habitude un service de petite restauration et de buvette seront proposés. Rappelons que les bénéfices de cette manifestation servent à équiper les différentes sessions du centre de loisirs municipal en matériel d'activité au bénéfice des enfants les fréquentant.

Les anciens combattants recrutent

Lors de la dernière assemblée générale de la section UNC Aiglemont, qui regroupe les anciens combattants mais aussi toutes les personnes qui ont, soit effectué leur service national ou encore les militaires d'active et retraités, le Président Yves Grizou a déploré la diminution du nombre d'adhérents. La section permet aux membres de se retrouver à l'occasion des manifestations patriotiques mais aussi pour des moments de convivialité. Rappelons que cette association est la plus ancienne de notre commune puisqu'elle fête son centenaire en 2019.

Le recensement se poursuit jusqu'au 18 février

Avec encore quelques jours, les quatre agents recenseurs parcourent les rues de la commune afin de collecter les bulletins de renseignements qu'ils soient pour identifier précisément le nombre d'habitants de notre village ou encore les informations sommaires sur les logements.

Avec une première étape qui constituait à inviter les habitants à saisir sur Internet les données, une relance à domicile a été effectuée afin d'aider les personnes en difficulté pour remplir les questionnaires ou récupérer les formulaires papier. Cette opération de recensement qui est garanti sans aucune communication avec d'autres services administratifs que l'INSEE, permet de déterminer les dotations auxquelles la commune peut prétendre mais aussi de prévoir les évolutions de services proposés dans les années qui suivent cette opération. Rappelons, que le recensement est obligatoire pour tous.

Aiglemont continue sa modernisation

Voici déjà trois mois que les riverains de la rue du Docteur Roux et de la rue des Charrons connaissent le bruit des engins de chantier et la présence de l'entreprise Bouygues Energie qui œuvrent pour la Fédération d'Energie des Ardennes. Les travaux visent à dissimuler les câbles électriques et téléphoniques qui tout au long des années ont pris une place importante dans l'espace visuel.

L'ensemble des poteaux béton et bois sera retiré à l'issue de la dépose des câbles et de la fibre qui auront été dissimulés pour le mois de mars. Une réfection de la chaussée a été réalisée en tarmac rue des Charrons. Quant à la rue du Docteur Roux, et dans l'attente de la requalification complète, un revêtement de gravillons viendra lui redonner une apparence correcte sur l'ensemble de sa longueur.

Enfin l'éclairage en style ancien a remplacé les anciens lampadaires. Utilisant la technologie des LED, des économies de fonctionnement seront alors réalisées ce qui sera très favorable à nos finances communales dans le contexte actuel.

Au théâtre ce soir

Le Comité des Fêtes et de Loisirs a proposé le samedi 21 janvier la présentation d'une comédie théâtrale intitulée « vendredi 13 » jouée par la compagnie ardennaise « Les d'ici dans les Ardennes ». Cette pièce créée par Jean-Pierre Martinez a rassemblé dans la salle polyvalente une cinquantaine de spectateurs qui ont passé un excellent moment de détente.

Dans cette foulée, une autre pièce de théâtre est programmée le samedi 29 avril toujours dans la salle polyvalente à 20 h 30 une nouvelle comédie sera présentée par la Compagnie du Cherche Mardi intitulée « J'aime beaucoup ce que vous faites » de Carole Greep. Réservez donc votre soirée.

Une pluie de médailles

Par un arrêté préfectoral et au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2023 quelques membres du personnel de la commune mais aussi des élus ont été distingués pour leur ancienneté de service et la durée de leurs mandats.

Ainsi pour 20 années de fonctions la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent est attribuée à :

Lysiane Perrin adjoint administratif, Régis Simon adjoint technique, David Grignon agent de maîtrise pour les personnels et Maryvonne Doyen, Etienne Bosetti, Maryse Smigielski, Jean-Philippe Guénard en qualité d'élus,

Deux autres médailles témoignant de 35 années de service ou de mandat ont été attribuées à Philippe Clément, agent de maîtrise et Yves Maubant, Maire-adjoint.

Le CCAS à votre écoute

Le Centre Communale d'Actions Sociales se tient à la disposition des habitants d'Aiglemont afin de les accompagner en cas de difficultés que ce soit en termes de conseils, d'assistance ou d'aides financières. Il prend en charge les cartes de transport en commun pour les demandeurs d'emploi. Il permet également d'offrir en fin d'année un colis festif à tous les seniors âgés de 67 ans. N'hésitez pas à vous rapprocher de Madame Maryvonne Doyen, Maire-adjointe en charge des affaires sociales pour tout renseignement en la contactant au 06 87 99 23 68 ou à la rencontrer en toute confidentialité au local du CCAS de la rue Victor Hugo.

L'agence postale est ouverte le samedi matin

Depuis quelques mois, l'agence postale communale est ouverte le samedi matin de 9 h à 11 h. Cette expérimentation visait à permettre un accès plus aisé pour le retrait de colis ou de lettre recommandée. Cependant le constat des dernières semaines fait état d'une faible fréquentation. Peut-être que cette information n'était pas suffisamment connue d'où l'objet de ce rappel.

Complément à l'état civil du bulletin

Dans le bulletin municipal distribué en décembre, l'état civil annonçant les aiglemontais nous ayant quittés doit être complété par le décès de Monsieur Albert HOFFMANN le 22 mars 2022. Ce décès étant survenu à Charleville-Mézières, la transcription ne nous était pas encore communiquée en décembre par les services du chef-lieu. Nous renouvelons nos condoléances à la famille.

D'autre part le 17 mars 2022, nous avons le plaisir d'accueillir Lola Avelange dont les parents résident rue Champollion.

Un nouveau livre sur Aiglemont

C'est avec plaisir que nous avons pu assister à la présentation en avant-première de l'ouvrage écrit par Dominique Petit intitulé Fortuné Henry et la colonie libertaire d'Aiglemont le mercredi 25 janvier dans la salle Heinsen. Edité par l'association Noir et Rouge et Terres Ardennaises, ce livre de plus de 250 pages raconte la genèse et les motivations de l'initiateur du phalanstère qu'il a créé sur notre commune de 1903 à 1909. Vous pouvez le trouver au prix de 22 euros en librairie, à la mairie ou encore lors de la bourse multi collections du 12 février. Cette publication vient ainsi témoigner l'intérêt des historiens et des chercheurs sur cet épisode politique et la vie communautaire dont le créateur a imaginé le modèle en ce début du vingtième siècle.

Feu vert pour la nouvelle micro crèche

Dans le prolongement de la rue de Rohan et proche de l'école maternelle, le projet privé de micro crèche va devenir une réalité dans les prochains mois. Le permis de construire vient d'être accordé et les travaux de construction vont débiter sans tarder. D'une capacité de 12 enfants, cette seconde structure permettra d'ici la fin de l'année d'offrir aux parents un mode d'accueil pour les jeunes enfants en complément des assistantes maternelles implantées sur la commune et pour lesquelles la municipalité a mis à disposition la salle du dojo afin de pouvoir proposer collectivement des activités d'éveil.

La classe verte se déroulera en avril

Lors du dernier Conseil Municipal une demande de subvention formulée par la directrice de l'école pour le séjour classe nature du 11 au 14 avril 2023 a été examinée. 22 élèves devraient participer à cette classe nature et une aide de 40 € par élève était demandée. Après délibération, le Conseil Municipale, décide à l'unanimité, d'octroyer une aide de 880 € conformément à la demande pour ce projet permettant d'impacter à la baisse la participation restant à la charge des parents.

Pour contacter la mairie

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h à 17 h

Les permanences des élus se déroulent le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Tél. 03 24 33 36 80 **Courriel :** mairie@aiglemont.fr **Internet :** www.aiglemont.fr

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, Maire d'Aiglemont.

